



Pension alimentaire minimum

Par **baby18**, le **20/09/2009** à **19:12**

Bonjour, je suis actuellement séparée du pere de mes 2 enfants de 5 et 2 ans et souhaite demander une pension alimentaire, actuellement en congé parental je reçoit par la Caf 763€ le pere des enfantq actuellement sans emploi perçoit env. 450 € des assedics j'aurai aimé savoir le revenu minimum que je peux demander pour pension alimentaire merci pour vos réponses